



Groupe ROSIER - Rapport financier semestriel au 30 juin 2020

Sommaire

- § Déclaration du Management
- § Rapport de gestion intermédiaire du Groupe ROSIER
- § Etats financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2020
- § Rapport du commissaire

DECLARATION DU MANAGEMENT



DECLARATION DU MANAGEMENT

Je Soussigné, Willy RAYMAEKERS, Administrateur délégué - Directeur général, atteste, au nom et pour le compte de la Société, qu'à ma connaissance :

- Les états financiers consolidés résumés intermédiaires, établis conformément à la norme comptable internationale applicable à l'information intermédiaire (IAS 34) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société Rosier et des entreprises comprises dans la consolidation (Rosier Nederland et Rosier France) ;
- Le rapport de gestion intermédiaire sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires, contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des Art. 13 §§ 5 et 6 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Moustier, le 22 juillet 2020

Willy RAYMAEKERS

*Administrateur délégué
Directeur général*

**RAPPORT DE GESTION
INTERMEDIAIRE
DU GROUPE ROSIER**

CONTEXTE GENERAL, ACTIVITES ET RESULTATS

Les éléments marquants du premier semestre 2020 auxquels le Groupe Rosier a dû faire face sont les suivants :

- L'application des obligations sanitaires suite à la pandémie du COVID-19 au sein de ses sites afin de garantir la santé de ses collaborateurs, la sécurité de nos processus et le maintien de son activité ;
- Des ventes en fertilisants granulés en Europe en hausse de 9% par rapport à la même période en 2019 ;
- Des ventes en fertilisants granulés hors Europe au même niveau par rapport à 2019 ;
- En Spécialité, les ventes ont régressé de 10% par rapport à la même période en 2019 mais les marges sont équivalentes à 2019 ;
- Le mois de juin a été consacré à la maintenance des ateliers de granulation à Sas de Gand et à Moustier.

Nos résultats du 1^{er} semestre 2020 :

- § Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020 se monte à 108,5 millions €, en hausse de 0,4% par rapport à celui de 2019 qui était de 108,1 millions €.
- § Les autres produits d'exploitation atteignent 0,8 millions € (0,8 million € en 2019) : ils incorporent des refacturations diverses.
- § Les dépenses d'exploitation ont diminué de 1,5 millions € (hors amortissements et réductions de valeur) ce qui est principalement dû à la diminution des approvisionnements et des matières premières.
- § Après déduction des charges d'exploitation, comprenant les amortissements et réductions de valeurs à hauteur de 2,6 millions € (2,6 million € en 2019), le résultat d'exploitation (EBIT) se clôture en bénéfice de 0,2 million € ; le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 2019 ressortait en perte de 1,7 millions €.
- § Après charges financières et impôts sur le résultat, le résultat net de la période ressort en perte de 0,7 million € (-2,76 €/action), contre un résultat négatif de 1,5 millions € (-6,06 €/action) sur le 1^{er} semestre 2019.

Aucun événement susceptible d'influencer de manière significative la situation du Groupe Rosier au 30 juin 2020 n'est intervenu depuis la clôture de la période.

Les résultats semestriels comparés et les états consolidés de la situation financière du Groupe sont les suivants :

• Résultats semestriels

en K€	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2020/2019
Produits d'exploitation	109.276	108.943	
<i>dont : Chiffre d'affaires</i>	108.494	108.098	0,37%
<i>Autres produits d'exploitation</i>	782	845	
Charges d'exploitation	(109.100)	(110.620)	
Résultat d'exploitation	176	(1.676)	-110,52%
Résultat financier	(403)	(316)	27,42%
Résultat avant impôts	(227)	(1.992)	-88,63%
Impôts sur le résultat	(478)	447	
Résultat de la période	(704)	(1.545)	-54,42%

en € par action	1er semestre 2020	1er semestre 2019	2020/2019
EBITDA	10,85	3,53	207,38%
EBIT	0,69	(6,57)	-110,52%
Résultat de la période	(2,76)	(6,06)	-54,42%

· Etat consolidé de la situation financière

en K€	30-06-20	31-12-19	2020/2019
<i>ACTIF</i>			
Immobilisations nettes	38.197	38.671	
Actif du droit d'utilisation	1.305	1.039	
Actifs d'impôts différés	3.334	3.812	
Autres actifs non courants	1	1	
Total des actifs non courants	42.837	43.523	-1,57%
Stocks	48.946	44.160	
Créances d'impôts courants	300	300	
Créances Commerciales	38.166	45.740	
Autres créances	2.008	2.462	
Trésorerie et équivalents	509	65	
Total des actifs courants	89.929	92.727	-3,02%
TOTAL DES ACTIFS	132.766	136.249	-2,56%
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital	2.748	2.748	
Réserves et résultats reportés	27.744	28.448	
Total des capitaux propres	30.492	31.196	-2,26%
<i>PASSIF</i>			
Avantages du personnel	2.221	2.345	
Obligation locative	620	496	
Prêts et emprunts portant intérêts	-	-	
Total des passifs non courants	2.841	2.841	0,01%
Dettes d'impôts courants	-	-	
Prêts et emprunts portant intérêts	66.727	63.119	
Dettes commerciales	27.902	33.627	
Obligation locative	712	567	
Autres dettes	2.725	2.760	
Passifs sur contrats	1.366	2.140	
Total des passifs courants	99.433	102.213	-2,72%
Total des passifs	102.274	105.053	-2,65%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	132.766	136.249	-2,56%

Suret  – S curit  – Environnement

Sur le 1er semestre 2020, le Groupe Rosier n'a pas enregistr  d'accident de travail avec arr t.

Perspectives

Au regard des éléments dont nous disposons à la rédaction de ce communiqué, le second semestre sera marqué par :

- Des capacités de production pleinement disponible pour nos trois ateliers de production ;
- Des livraisons en Europe qui devraient continuer à croître ;
- Des livraisons à la Grande exportation qui devraient atteindre un niveau comparable à celui de 2019 ;
- La mise en place d'une nouvelle stratégie concernant les spécialités suite à une redéfinition du positionnement du groupe sur ce marché ;
- La poursuite du programme d'optimisation des frais fixes et la mise en place d'initiatives afin de réduire les coûts variables.
- La poursuite du programme d'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Compte tenu de tous ces éléments, et avec prudence, le résultat d'exploitation de l'année 2020 est attendu positif.

Les activités du groupe étant classifiées par différentes autorités gouvernementales comme une activité critique, la crise du COVID-19 ne devrait pas significativement au vu de son développement actuel, influencer les résultats financiers du groupe Rosier.

De plus, les perspectives futures et la manière dont le Groupe Rosier a été impacté par la première vague de la pandémie, ne nous a pas conduit à considérer le COVID-19 comme un indice de perte de valeur au 30 juin 2020.

Enfin, le renouvellement de nos emprunts long terme de 18 mois auprès de Borealis AG, garantit au Groupe la continuité de son activité.

Investissements

Au cours des six premiers mois de 2020, le Groupe Rosier a procédé à des investissements pour 1,5 millions €.

Corporate gouvernance, contrôle interne et gestion des risques

Le structure de la gouvernance de la Société reste à l'identique de sa description reprise dans le rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2019.

Les risques fondamentaux auxquels l'entreprise est confrontée demeurent ceux décrits dans le chapitre y réservé du Rapport Annuel 2019. Le Groupe Rosier veille à appliquer au mieux les mesures et procédures qu'elle a définies pour les anticiper et les maîtriser.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES RESUMES
INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2020**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

<u>Etat consolidé résumé du résultat global</u>	p. 11
<u>Etat consolidé résumé de la situation financière</u>	p. 12
<u>Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres</u>	p. 13
<u>Etat consolidé résumé des flux de trésorerie</u>	p. 14
<u>Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires</u>	p. 15
1. Présentation	p.15
2. Déclaration de conformité	p.15
3. Principes comptables significatifs	p.15
4. Modifications des principes comptables	p.17
5. Recours à des estimations et jugements	p.17
6. Risques significatifs	p.18
7. Information sectorielle	p.18
8. Services et biens divers	p.18
9. Frais de personnel	p.19
10. Charges financières	p.19
11. Impôts sur le résultat	p.19
12. Dépenses d'investissement	p.19
13. Actifs d'impôts différés	p.19
14. Stocks et réduction de valeur sur stocks	p.19
15. Réduction de valeur sur créances	p.20
16. Dettes financières	p.20
17. Créances commerciales et dettes commerciales	p.20
18. Autres dettes	p.20
19. Instruments financiers	p.21
20. Saisonnalité	p.21
21. Parties liées	p.21
22. Evènements postérieurs à la date de clôture	p.21

1 Etat consolidé résumé du résultat global

En milliers d'EUR	Note	1er semestre	
		2020	2019
Produits d'exploitation		109.276	108.943
Produits		108.494	108.098
Autres produits d'exploitation	7	782	845
Charges d'exploitation		- 109.100	- 110.620
Approvisionnements et matières premières		- 80.521	- 85.502
Services et biens divers		- 15.973	- 12.830
Frais de personnel	8	- 9.556	- 9.199
Amortissements et réductions de valeur	9	- 2.589	- 2.576
Provisions		-	-
Autres charges d'exploitation		- 461	- 512
Résultat d'exploitation		176	- 1.676
Produits financiers		22	15
Charges financières	10	- 425	- 331
Résultat avant impôts		- 227	- 1.992
Impôts sur le résultat	11	- 478	447
Résultat de la période		- 704	- 1.545
Autres éléments du résultat global - qui ne seront pas reclassés dans le résultat de la période		-	-
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies		-	-
Impôts sur les autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global total de la période		- 704	- 1.545
Résultat de la période attribuable aux :			
Propriétaires		- 704	- 1.545
Résultat global total de la période attribuable aux :			
Propriétaires		- 704	- 1.545
<u>Résultat de la période par action</u>			
Résultat de base et dilué par action (en Eur)		- 2,76	- 6,06

Les notes des pages 6 à 12 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

2 Etat consolidé résumé de la situation financière

En milliers d'EUR	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIFS			
Immobilisations incorporelles		473	568
Immobilisations corporelles	12	37.724	38.103
Actif du droit d'utilisation		1.305	1.039
Actifs d'impôt différé	13	3.334	3.812
Autres actifs non courants		1	1
Total des actifs non courants		42.837	43.523
Stocks	14	48.946	44.160
Créances d'impôts courants		300	300
Créances commerciales	17	38.166	45.740
Autres créances		2.008	2.462
Trésorerie et équivalents de trésorerie		509	65
Total des actifs courants		89.929	92.727
TOTAL DES ACTIFS		132.766	136.249
CAPITAUX PROPRES			
Capital social et primes d'émission		2.748	2.748
Réserves et résultats reportés		27.744	28.448
Total des capitaux propres		30.492	31.196
PASSIFS			
Avantages du personnel		2.221	2.345
Prêts et emprunts portant intérêts	16	-	-
Obligations locatives		620	496
Total des passifs non courants		2.841	2.841
Dettes d'impôts courants		-	-
Prêts et emprunts portant intérêts	16	66.727	63.119
Dettes commerciales	17	27.902	33.627
Obligations locatives		712	567
Autres dettes	18	2.725	2.760
Passifs sur contrats		1.366	2.140
Total des passifs courants		99.433	102.213
Total des passifs		102.274	105.053
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		132.766	136.249

Les notes des pages 6 à 12 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

3 Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres

<i>En milliers d'EUR</i>	<i>Capital social</i>	<i>Primes d'émission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Total</i>
Au 1^{er} janvier 2019	2.550	198	11.356	25.674	39.778
Résultat de la période				-1.545	-1.545
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					0
Au 30 juin 2019	2.550	198	11.356	24.129	38.233
Au 1^{er} janvier 2020	2.550	198	11.356	17.091	31.195
Résultat de la période				-704	-704
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					0
Au 30 juin 2020	2.550	198	11.356	16.386	30.490

Les notes des pages 6 à 12 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

4 Etat consolidé résumé des flux de trésorerie

En milliers d'EUR	Note	1 ^{er} semestre	
		2020	2019
Résultat de la période		-704	-1.545
Ajustements:			
Amortissements		2.272	2.076
Perte de valeur sur immobilisations corporelles		-	-
Réductions de valeur sur stocks de matières premières et produits finis	14	320	502
Réductions de valeur sur créances commerciales	15	-	-
Résultat provenant de la vente d'immobilisations corporelles		-	-
Produits des intérêts		-	-
Impôts sur le résultat	11	478	-447
Charges d'intérêts		371	346
Augmentation / (diminution) des avantages du personnel		-124	-144
Besoin de fonds de roulement :			
Diminution / (augmentation) des autres actifs non courants		0	-
Diminution / (augmentation) des stocks	14	-5.106	-7.387
Diminution / (augmentation) des créances commerciales	17	7.574	526
Diminution / (augmentation) des autres créances		454	906
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales	17	-5.724	-24.926
Augmentation / (diminution) des provisions		-	-
Augmentation / (diminution) des autres dettes		-809	628
Intérêts payés	10	-342	-313
Impôts sur le résultat payés		-0	-173
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-1.340	-29.951
Intérêts reçus		-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-13	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	-1.459	-2.806
Produits des cessions d'immobilisations corporelles		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1.471	-2.806
Dividendes payés		-	-
Souscription et remboursement d'emprunts (1)		3.609	33.256
Paiements d'obligations locatives (2)		-352	-245
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3.256	33.012
Variation totale des flux de trésorerie et équivalents de trésorerie		445	254
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		65	58
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		509	312

(1) La souscription et remboursement d'emprunts reflètent le résultat des fluctuations journalières des lignes de crédit

(2) Les paiements d'obligations locatives comprennent également le montant des intérêts payés sur ces obligations. Le montant de paiements des obligations locatives de 2019 a été retraité par rapport à l'état consolidé résumé des flux de trésorerie car les paiements de loyers liés aux contrats de location à court terme qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives avaient été erronément classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles.

Les notes des pages 6 à 12 font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

5 Notes aux états financiers consolidés résumés Intermédiaires

5.1 Présentation

Rosier SA (la « Société ») est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, 11A route de Grandmetz à 7911 Moustier (n° d'entreprise 0401256237).

La Société est détenue à 77,47 % par le Groupe Borealis. Les fertilisants font partie du « core business » de Borealis, groupe européen ayant son siège social à Vienne.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires, portant sur les six mois clôturés le 30 juin 2020, englobent la Société et ses filiales (ci-après dénommé « le Groupe »).

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 sont disponibles sur simple demande auprès du siège social de la Société ou à l'adresse www.rosier.eu

5.2 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Ces états n'englobent pas toutes les informations nécessaires à des comptes annuels complets et doivent donc être lus à la lumière des comptes annuels consolidés pour l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2019.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été arrêtés le 22 juillet 2020 sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société.

5.3 Principes comptables significatifs

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivantes sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2020 et ont été adoptés par l'Union européenne:

✓ Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Le cadre conceptuel révisé comprend un nouveau chapitre sur la mesure (évaluation des actifs); des orientations concernant la communication de la performance financière; des définitions et des orientations améliorées - en particulier la définition d'un passif; et des clarifications dans des domaines importants, tels que les rôles de Stewardship (la gestion de la direction), ainsi que les notions de prudence et d'incertitude d'évaluation dans l'information financière.

✓ Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif » (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Les modifications clarifient la définition de « significatif » et garantissent que la définition est uniforme dans toutes les normes IFRS. Les amendements précisent

que la référence à la dissimulation d'informations vise des situations dans lesquelles l'effet est similaire à l'omission ou à la déclaration erronée de ces informations. Ils indiquent également qu'une entité doit évaluer la matérialité par rapport aux états financiers dans leur ensemble. Les amendements clarifient aussi le sens du terme "principaux utilisateurs des états financiers à usage général" qui sont les destinataires de ces états financiers, en les définissant comme des "investisseurs, prêteurs et autres créanciers existants et potentiels" qui doivent s'appuyer sur les états financiers pour avoir accès à l'information financière dont ils ont besoin. Les modifications ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la préparation des états financiers.

✓ Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7: Réforme de la référence des taux d'intérêt (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Les modifications exigent des informations qualitatives et quantitatives pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre comment les relations de couverture d'une entité sont affectées par l'incertitude résultant de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt.

✓ Amendements à la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », révisant la définition d'une entreprise (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). La définition fourni un guide d'application permettant d'évaluer la présence d'une entrée (input) et d'un processus (y compris pour les entreprises en démarrage n'ayant pas généré de produits). Pour être une entreprise sans finalité (output), il sera maintenant nécessaire d'avoir une force de travail organisée. Les modifications apportées à la définition d'une entreprise entraîneront probablement un plus grand nombre d'acquisitions comptabilisées comme des acquisitions d'actifs dans tous les secteurs, notamment l'immobilier, les produits pharmaceutiques, ainsi que le pétrole et le gaz. L'application des modifications affecte également la comptabilisation des transactions de cession.

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivantes ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2020 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne:

✓ Amendements à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers : classification des passifs comme courant ou non-courant » (entrée en vigueur le 1er janvier 2022). Ces amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière - et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent à propos de ces éléments. Ils:

- Clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au "droit" de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur "à la fin de la période de référence" devraient affecter le classement d'un passif;
- Précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; et précisez que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou services.

✓ Amendements aux normes IFRS 3 'Regroupements d'entreprises'; IAS 16 'Immobilisations corporelles'; IAS 37 'Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels' ainsi que les améliorations

annuelles (entrée en vigueur le 01/01/2022). Le groupe d'amendements comprend des modifications de portée limitée à trois normes ainsi que les améliorations annuelles aux IFRS, qui sont des changements qui clarifient le texte ou corrigent des conséquences mineures, des oublis ou des conflits entre les exigences des normes.

- Les amendements à IFRS 3 'Regroupements d'entreprises' mettent à jour une référence dans IFRS 3 au Cadre conceptuel pour l'information financière sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises.
 - Les modifications d'IAS 16 'Immobilisations corporelles' interdisent à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d'articles produits pendant qu'elle prépare l'actif en vue de son utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise doit comptabiliser ce produit de vente et le coût connexe dans le résultat.
 - Les amendements à IAS 37 'Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels' précisent quels coûts une société inclut lorsqu'elle évalue si un contrat sera onéreux.
 - Des améliorations annuelles apportent des modifications mineures à IFRS 1 'Première adoption des IFRS', IFRS 9 'Instruments financiers', IAS 41 'Agriculture' et les exemples illustratifs qui accompagnent IFRS 16 'Contrats de location'.
- ✓ Amendements à la norme IFRS 16 'Contrats de location' liés au Covid 19 (entrée en vigueur le 01/06/2020). Si certaines conditions sont remplies, cette modification permettrait aux locataires de s'exempter d'évaluer si des concessions de loyer liées à Covid-19 sont des modifications de contrat. Au lieu de cela, les locataires qui appliquent cette exemption comptabilisent ces concessions de loyer comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat. Ces amendements n'ont pas impacté les états financiers du groupe Rosier au 30 juin 2020.

Aucune autre norme, amendement ou amélioration annuelle n'a eu d'impact sur les principes comptables du groupe.

5.4 Modifications des principes comptables

Néant

5.5 Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes comptables ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Pour la préparation de ces états financiers intermédiaires, la direction du Groupe n'a pas appliqué d'autres estimations et/ou hypothèses que celles utilisées pour établir ses comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Les estimations et jugements sur lesquels le Groupe a porté son attention au 30 juin 2020 sont les suivants:

- a. La manière dont le Groupe Rosier a été impacté par la première vague de la pandémie, ne nous a pas conduit à considérer le COVID-19 comme un indice de perte de valeur.

- b. Le renouvellement de nos emprunts long terme garanti au Groupe la continuité de son activité.
- c. Les impôts différés ainsi que leur recouvrabilité en fonction des prévisions actuelles ;
- d. Le risque de crédit : il est analysé hebdomadairement. Aucun sinistre n'est à signaler en 2020.

Malgré la pandémie mondiale COVID-19, le risque de crédit sur les créances n'ont pas été impacté de manière significative puisque l'industrie de l'agro-alimentaire n'a pas été touché par la crise sanitaire.

- e. Le recours au jugement et l'utilisation d'estimations critiques par la direction sont nécessaires afin d'évaluer si une provision pour impôt éventuel doit être comptabilisée selon l'IAS 12 et l'IFRIC 23.

5.6 Risques significatifs

Il n'y a pas eu de changement significatif quant aux risques tels que détaillés dans les annexes de nos comptes annuels consolidés au 31 décembre 2019.

5.7 Information sectorielle

En milliers d'EUR	1 ^{er} semestre 2020				
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	54.447	54.047	0		108.494
Ventes inter-secteurs	6.275	6.352	0	-12.627	-
Résultat des activités opérationnelles	1.797	-1.615	-5		176
Résultat financier net	-36	-367	0		-403
Impôts sur le résultat	-478	0	0		-478
Résultat sectoriel	1.283	-1.982	-6		-704
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>127.127</i>	<i>80.921</i>	<i>1.974</i>	<i>-77.257</i>	<i>132.766</i>
<i>Total des actifs non courants par site d'exploitation</i>	<i>21.303</i>	<i>26.307</i>	<i>-</i>	<i>-4.773</i>	<i>42.837</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>352</i>	<i>1.739</i>	<i>-</i>		<i>2.090</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>1.174</i>	<i>1.097</i>	<i>-</i>		<i>2.272</i>

En milliers d'EUR	1 ^{er} semestre 2019				
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	50.622	57.477	0		108.098
Ventes inter-secteurs	7.514	2.790	0	-10.303	-
Résultat des activités opérationnelles	-190	-1.486	0		-1.676
Résultat financier net	26	-342	0		-316
Impôts sur le résultat	5	442	0		447
Résultat sectoriel	-159	-1.385	-1	0	-1.545
<i>Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation</i>	<i>136.516</i>	<i>80.414</i>	<i>2.207</i>	<i>-73.442</i>	<i>145.696</i>
<i>Total des actifs non courants par site d'exploitation</i>	<i>21.046</i>	<i>27.552</i>	<i>-</i>	<i>-4.773</i>	<i>43.826</i>
<i>Dépenses brutes d'investissements</i>	<i>2.006</i>	<i>2.114</i>	<i>-</i>		<i>4.119</i>
<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>1.010</i>	<i>1.066</i>	<i>-</i>		<i>2.076</i>

5.8 Services et biens divers

Au 30 juin 2020, les services et biens divers s'élèvent à EUR 16 millions (EUR 12,8 millions au 30 juin 2019). Comme l'année passée, les entretiens annuels des ateliers de production ont été réalisés ou ont débuté au cours du premier semestre ; de plus, ce montant comprend les frais liés à l'activité commerciale (frais connexes sur ventes dont frais de transports terrestres et maritimes, ensachages externes, ...) relativement importants sur ce premier semestre.

5.9 Frais de personnel

Au 30 juin 2020, les frais de personnel s'élèvent à EUR 9,6 millions (EUR 9,2 millions au 30 juin 2019).

	30 juin 2020	30 juin 2019
Rosier	120,2	116,4
Rosier Nederland	106,1	108,9
Total en équivalents temps plein	226,3	225,3

5.10 Charges financières

L'évolution des charges financières est en corrélation avec l'évolution de la dette financière du Groupe Rosier auprès de Borealis.

5.11 Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif du Groupe pour le premier semestre clôturé au 30 juin 2020 s'élève à 210,84 % contre 22,45 % pour le semestre clôturé au 30 juin 2019.

L'évolution du taux d'impôt effectif est due aux résultats par société ; au 30 juin 2020, Rosier SA (Belgique) présente un profit et Rosier Nederland présente une perte (les deux sociétés étaient en perte au 30 juin 2019) pour laquelle aucun impôt différé n'a été comptabilisé.

5.12 Dépenses d'investissement

Au cours du 1^{er} semestre de 2020, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de EUR 2.090 milliers (EUR 2.823 milliers au cours du même semestre en 2019) dont EUR 619 milliers relatifs à des nouveaux contrats de locations comptabilisés selon IFRS16.

Ces investissements portent sur la rénovation du quai de chargement à Sas Van Gent, la poursuite des projets de modernisation des installations, des assainissements environnementaux et le renforcement de la sécurité des sites.

Au 30 juin 2020, le Groupe a des engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles, liés à la poursuite des projets, pour un montant de EUR 379 milliers (EUR 1.146 milliers au 30 juin 2019).

5.13 Actifs d'impôts différés

L'évolution des actifs d'impôts différés est expliquée par le résultat de chacune des sociétés du Groupe. Tenant compte des prévisions à terme, il n'y a pas de risque quant à la recouvrabilité de ces impôts différés enregistrés en date du 31 décembre 2019.

5.14 Stocks et réduction de valeur sur stocks

L'augmentation du poste stocks à la fin du semestre (EUR 48,9 millions au 30 juin 2020 pour EUR 44,2 millions au 31 décembre 2019) s'explique par un stockage de nos produits finis induit par un niveau de production particulièrement bon sur les 6 premiers mois de 2020 et par l'anticipation des arrêts pour maintenance de nos ateliers.

Des dotations de réductions de valeur ont été actées au 30 juin 2020 pour un montant net de EUR 320 milliers (des dotations avaient été actées pour un montant de EUR 512 milliers et des reprises pour EUR 10 milliers au cours du même semestre en 2019).

5.15 Réduction de valeur sur créances

En 2020, aucune perte sur créance n'est à déplorer.

5.16 Dettes financières

En milliers d'EUR	30-juin-20	31-déc-19
Prêts et emprunts portant intérêts à long terme	-	-
Prêts et emprunts portant intérêts à court terme	66.727	63.119
Total des dettes financières	66.727	63.119

Ces montants représentent les emprunts réalisés auprès du groupe Borealis.

Le groupe Borealis a mis à la disposition de Rosier deux sources de financement au 30 juin 2020:

- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois (avec un taux de base qui ne peut pas être inférieur 0) + 132 bps) du 28 février 2019 au 28 août 2020 ; cet emprunt a été renouvelé en juillet (voir note 5.22)
- Une ligne de crédit de EUR 20 millions (taux Bloomberg 1 mois + 65 bps) utilisée à hauteur de EUR 41.73 millions au 30 juin 2020 en raison de l'échéance du crédit à long terme de MEUR 25 échu à cette même date.

5.17 Créances commerciales et dettes commerciales

La baisse du poste de créances commerciales s'explique par un nombre plus important de ventes à l'export sur le second semestre 2019 induisant des délais de paiement plus longs et à contrario un nombre plus important de ventes en Europe sur le premier semestre 2020 dont les délais de paiements sont plus courts (EUR 38,2 millions au 30 juin 2020 pour EUR 45,7 millions au 31 décembre 2019).

La baisse du poste de dettes commerciales (EUR 27,9 millions au 30 juin 2020 pour EUR 33,6 millions au 31 décembre 2019) est essentiellement dû au fait que deux de nos trois granulateurs étaient en arrêt pour leur maintenance annuelle en juin 2020.

5.18 Autres dettes

Ce poste est essentiellement composé de deux éléments :

- Rémunérations et charges sociales : EUR 2.308 milliers au 30 juin 2020 (EUR 2.031 milliers au 31 décembre 2019).
- TVA et autres taxes à payer : EUR 213 milliers au 30 juin 2020 (EUR 574 milliers au 31 décembre 2019).

5.19 Instruments financiers

Pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

5.20 Saisonnalité

Compte tenu de la saisonnalité du climat et des spécificités des cultures, la consommation du marché européen est principalement concentrée au printemps ; cette période est précédée d'une demande importante pour pré stockage en automne.

5.21 Parties liées

Les opérations entre le Groupe et d'autres sociétés du Groupe Borealis au 30 juin 2020 sont les suivantes :

En milliers d'EUR	30-juin-20	30-juin-19
Achats de matières premières	14.164	17.581
Prestations de services	1.267	253
Dettes commerciales	1.305	628
Ventes de produits finis	416	49.295
Autres produits d'exploitation	-	-
Prestations de services	-	420
Commissions, ajustements contractuels	-	1.455
Créances commerciales	962	1.296
Dettes financières	66.727	79.284
Intérêts payés	325	305

Les rémunérations et autres avantages des membres de la direction se sont élevés à EUR 854 milliers au 30 juin 2020 pour EUR 841 milliers au 30 juin 2019.

Les membres de la direction sont au nombre de huit au 30 juin 2020 comme au 30 juin 2019.

Les membres de la direction représentent les fonctions de direction générale, financière, ressources humaines, commerciale et industrielle.

5.22 Evènements postérieurs à la date de clôture

Les activités du groupe étant classifiées par différentes autorités gouvernementales comme une activité critique, la crise du COVID-19 ne devrait pas, au vu de son développement actuel, influencer les résultats financiers du groupe Rosier.

De plus, les perspectives futures et la manière dont le Groupe Rosier a été impacté par la première vague de la pandémie, ne nous a pas conduit à considérer le COVID-19 comme un indice de perte de valeur au 30 juin 2020.

Enfin, le renouvellement de nos emprunts long terme de 18 mois auprès de Borealis AG, le 22 juillet 2020, garantit au Groupe la continuité de son activité :

- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois (avec un taux de base qui ne peut pas être inférieur 0) + 202 bps) du 22 juillet 2020 au 21 janvier 2022 ;
- Un prêt à 18 mois de EUR 25 millions (taux Euribor 6 mois (avec un taux de base qui ne peut pas être inférieur 0) + 202 bps) du 28 août 2020 au 28 février 2022.

RAPPORT DU COMMISSAIRE



ROSIER SA

Rapport du commissaire sur l'examen limité des états
financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période
close le 30 juin 2020

Le 22 juillet 2020



Au conseil d'administration de Rosier SA
Moustier

Rapport du commissaire sur l'examen limité des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers consolidés résumés intermédiaires de Rosier SA et de ses filiales (le "Groupe") au 30 juin 2020 ci-jointe, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière au 30 juin 2020, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres, l'état consolidé résumé des flux de trésorerie y relatifs pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 «Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité». Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les états financiers consolidés résumés intermédiaires ci-joints n'ont pas été établis, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Anvers, le 22 juillet 2020

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Peter Van den Eynde
Réviseur d'Entreprises